



REGLEMENT PIXII FESTIVAL 2021

Du 19 au 24 juin 2021, la 5^e édition de PiXii, le festival international des cultures digitales se tiendra à La Rochelle. Il proposera une sélection de films XR ainsi qu'une exposition d'expériences immersives dans plusieurs lieux culturels de la Ville. Véritable vitrine internationale de promotion et de mise en relation entre les œuvres, les professionnels accrédités et le grand public (visite gratuite), PiXii Festival soutient l'innovation au service de la culture, du patrimoine et du tourisme.

TERMES ET CONDITIONS

En postulant pour soumettre un projet à PiXii Festival, vous reconnaissez accepter et être lié par les termes et conditions suivants, et reconnaissez que le non-respect de celles-ci peut entraîner la disqualification. Toutes les lois et réglementations nationales et locales s'appliquent.

Toute demande relative au PiXii Festival doit être envoyée par e-mail à : sales@sunnysideofthedoc.com

DIFFUSION ET ACCESSIBILITE

La 5^e édition du festival international des cultures digitales se déroule sur place à La Rochelle et en ligne via une bibliothèque XR ouverte aux membres du jury et à tous les professionnels inscrits (Online Pass et Full Pass) au Sunny Side of the Doc et au Festival PiXii pendant l'événement de 4 jours - du 21 au 24 juin 2021.

PiXii Festival s'est associé à plusieurs des sites culturels et patrimoniaux les plus attractifs de La Rochelle. Ils serviront de toile de fond aux expériences immersives présélectionnées lors de notre appel international et ouvertes aux professionnels de l'industrie et au grand public pendant 6 jours - du 19 au 24 juin 2021 :

- La Tour de la Chaîne – Tours de la Rochelle (Centre des Monuments Nationaux)
- Le Museum d'Histoire Naturelle de La Rochelle
- Le Musée du Nouveau Monde de La Rochelle
- Le Musée Maritime de La Rochelle
- L'Aquarium de La Rochelle
- La gare TGV de La Rochelle SNCF

BILLETTERIE

En vue d'assurer une promotion plus forte des contenus immersifs et en collaboration avec les lieux culturels de la Ville de La Rochelle, l'exposition immersive PiXii Festival sera accessible au grand public **via une billetterie gratuite**.

DATES

22 avril 2021 (23h59) : Clôture de l'appel à films et de l'appel à Expériences immersives du PiXii Festival

7 mai 2021 : Les porteurs des œuvres sélectionnées seront informés et confirmés avec une annonce officielle sera réalisée mi-mai 2021.

21 - 24 juin 2021 : Diffusion des films de la sélection officielle sur la plateforme dédiée accessible uniquement aux professionnels accrédités de Sunny Side of the Doc et PiXii Festival

19 - 24 juin 2021 : PiXii Festival investit la ville de La Rochelle et présente sa Sélection Officielle des Expériences Immersives, accessible aux professionnels inscrits à Sunny Side of the Doc ainsi qu'au grand public.

ELIGIBILITE

Peuvent participer à PiXii Festival les types d'œuvre suivantes :

- **Réalité virtuelle / 360 / Interactive** : documentaire, musée, tourisme
- **Réalité augmentée** : documentaire, divertissement, musée, tourisme
- **Grand format** : Projection dôme, projection 360, Mapping, installation immersive
- **Son Binaural** : documentaire, musée, tourisme

Les programmes et contenus fournis doivent avoir été produits après juin 2020. Doc Services peut prendre en considération des films non terminés (Work in Progress) sous réserve qu'ils soient suffisamment avancés pour être jugés, et que l'inscripteur s'engage auprès de Doc Services à les terminer avant le 8 juin 2021.

Dans ce cas, veuillez noter clairement dans le titre et au début du film qu'il s'agit d'un WIP. Si vous souhaitez remplacer le film par une version plus récente, merci de contacter le service PiXii.

CANDIDATS

Chaque candidat doit fournir des informations de contact à jour et exactes lors de la soumission de son inscription afin de permettre au PiXii Festival de les contacter pour plus d'informations ou une mise à jour sur le statut de l'inscription avant ou après la date de clôture.

En cas de litige quant à l'identité d'un candidat, PiXii Festival se réserve le droit, à leur seule discrétion, de déterminer l'identité du demandeur.

ELEMENTS REQUIS POUR PARTICIPER

Pour être validé et pris en compte, tout dossier d'inscription doit inclure :

- Le formulaire en ligne rempli avant la date limite ;
- La participation aux frais de dossier et de traitement : 40 € HT (non remboursable). Le paiement peut être effectué en ligne via notre portail professionnel ;
- Les éléments visuels et imagerie de l'œuvre soumise (affiche, images fixes, etc.).

DATE LIMITE DE DEPÔT

Toutes les propositions doivent être soumises en ligne via l'espace professionnel Sunny Side of the Doc avant le jeudi 22 avril à 23h59.

SELECTION DES ŒUVRES

Tout contenu pouvant nuire à la moralité sera exclu de la sélection.

Le comité de sélection de PiXii Festival, composé à parts égales de professionnels du secteur et de représentants des institutions culturelles de La Rochelle, évaluera les candidatures aux films XR et aux expériences immersives et créera une présélection basée sur les qualités artistiques, techniques et innovantes du contenu ainsi que sur les critères suivants :

- La force et l'originalité de l'histoire
- Le potentiel international du marché
- L'intérêt de l'innovation dans la narration et l'impact culturel
- La qualité impartiale des informations
- Le bilan de l'équipe créative
- L'engagement pour la diversité et l'inclusion

Concernant l'exposition immersive, la cohérence avec la ligne culturelle et éditoriale du ou des site(s) d'accueil de La Rochelle et les contraintes techniques de l'installation seront également prises en compte.

Nulle contestation quant au choix du jury ne sera acceptée.

INVITATIONS/ACCREDITATIONS

Les candidats retenus doivent être enregistrés pour participer au festival Sunny Side of the Doc / PiXii avec un pass en ligne (Online Pass) ou un pass complet (Full Pass). Les formulaires d'invitation et/ou d'accréditation seront envoyés avec la notification des résultats de la sélection. À retourner complétés avant le 14 mai 2021.

Conditions de prise en charge pour les candidats sélectionnés dans la catégorie Films XR :

- Hébergement pour 1 nuitée pour le seul représentant de l'œuvre sélectionnée
- Accréditation Full Pass pour le seul représentant de l'œuvre sélectionnée

L'ensemble de cette offre est valorisé à 750 € HT. En outre, un tarif préférentiel sera accordé en cas de demande d'accréditations supplémentaires.

Conditions de prise en charge pour les candidats sélectionnés dans la catégorie Expériences Immersives :

- Hébergement pour 6 nuitées pour un (1) seul représentant de l'œuvre sélectionnée
- Accréditation Full Pass pour deux (2) représentants de l'œuvre sélectionnée
- Médiation d'un membre de l'équipe d'organisation sur le lieu de l'installation durant la durée de l'événement

L'ensemble de cette offre est valorisé à 3 500 € HT. En outre, un tarif préférentiel sera accordé en cas de demande d'accréditations supplémentaires.

Tout autre demande de modification émanant du porteur de projet, relative à la logistique de l'installation, l'espace alloué ainsi que la présence d'un (1) médiateur/trice durant les 6 jours du Festival (matin ET après-midi) fera l'objet d'une étude et d'un devis à part.

PiXii Festival ne fournit pas les équipements technologiques ou matériel nécessaire à l'installation des projets (y compris les frais liés au transport vers le lieu d'exposition). Il est donc demandé aux porteurs de projets sélectionnés d'apporter leurs propres matériels (casques, ordinateurs, tablettes et tout autre dispositif physique). En aucun cas, PiXii Festival ne prend en charge les frais de voyage.

PRIX ET RECOMPENSES

Tous les projets sélectionnés par le jury officiel et mis en avant au PiXii Festival feront partie de la compétition pour d'éventuels prix et récompenses. Veuillez noter que les récompenses et prix peuvent être annulés ou ajoutés à la discrétion de la direction du Festival et en fonction des sponsors.

DONNÉES

Toutes informations fournies en relation avec PiXii Festival qui constitue des informations personnelles conformément à de la Loi Informatique et Libertés, Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et de celle du règlement européen n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 14 avril 2016, seront régies par la politique de confidentialité de Sunny Side of the Doc disponibles sur le site Web et les présentes conditions générales.

La soumission d'un projet pour sélection implique que tous les candidats acceptent d'être liés par la politique de confidentialité de Sunny Side of the Doc.

DROITS & RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

L'inscripteur déclare ouvertement être effectivement auteur ou ayant-droits de l'œuvre ou des œuvres inscrites, et être à ce titre titulaire de tous les droits de propriété littéraire, dramatique ou musicale. A ce titre, vous garantisiez PiXii Festival contre tout trouble, revendication et toute action juridique concernant la présentation du film.

Les données fournies lors de l'inscription seront utilisées dans diverses publications bilingues et seront susceptibles de faire l'objet de traductions, corrections ou modifications préalablement à leur publication. A ce titre, chaque participant accorde une licence gratuite à PiXii Festival.

Cette licence gratuite, personnelle et non exclusive, permettra de publier, diffuser, présenter le programme, d'exploiter le droit de reproduction des photographies ou de diffusion d'un extrait de moins de trois minutes dans le cadre de la communication du festival, dans la presse, sur les antennes de télévision et sur le réseau Internet, notamment sur les sites Internet www.sunnysideofthedoc.com/ and <http://www.pixii-larochelle.fr/> et les sites partenaires.

Concernant les contenus accueillis sur les sites culturels de la Ville, il est exigé auprès des inscripteurs la preuve d'une convention à jour de Responsabilité Civile Professionnelle (RCPRO). Cette preuve d'une convention en cours de validité sera à fournir lors de la notification de la sélection et au plus tard au 1^{er} juin 2021 (01/06/2021). A ce titre, vous garantisiez Doc Services contre tout trouble, revendication et toute action juridique en cas de dégâts et/ou dommages causés au site d'accueil.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies par Doc Services bénéficient de la protection de la Loi Informatique et Libertés, Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et de celle du règlement européen n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 14 avril 2016.

Conformément aux dispositions de ladite loi et du règlement européen, les participants disposent, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant qui peut s'exercer à tout moment en s'adressant à l'adresse électronique suivante : anne@sunnysideofthedoc.com

DISPOSITIONS GENERALES

La participation au festival implique l'acceptation pleine et entière et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la tenue de l'événement ou la remise d'un prix, en cas de nombre insuffisant d'inscription ou de projets pertinents.

Le festival, organisé par *Doc Services 4 Place Bernard Moitessier 17000 La Rochelle*, est régi par les lois françaises. En cas de conflit lié au concours, les participants reconnaissent que le conflit sera résolu conformément aux lois françaises et que seul le Tribunal de commerce de La Rochelle sera compétent.

L'inscription au PIXII FESTIVAL implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve du présent règlement.